

**Compte-rendu de la réunion du CA du 5 juin, 2018
au Centre culturel Jean-Cocteau**

Membres présents: Gérard Bastien, Corinne Lepeyre, Dale Rowe, Vania Nikolcic, Cécile Combaz, Kristin Meller, Laurence Geoffroy, Marie-Jeanne Jumeaux, Raul Velasco

Excusés: Jean-Marie Marandin, Cécile Vanneste

La réunion a débuté à 19h50.

1. Les comptes

Cécile présente les comptes de l'association.

Du 1er janvier au 31 mai, les recettes s'élèvent à 8.863 euros, dont 2.495 euros de l'atelier libre, 2.940 de cotisations du noyau dur et 3.428 euros d'adhésions.

Pour la même période, les dépenses s'élèvent à 6.820 euros, dont 3.146 euros de frais fixes, 947 euros de frais de fonctionnement, 2.392 euros d'investissements en équipement, 30 euros pour les expositions et 305 euros de prestations de service.

Le bénéfice pour la période s'élève à 2.000 euros.

Sur le compte courant, nous avons 18.615 euros et sur le Livret A 23.730 euros.

Cécile propose de verser 15.000 euros sur le Livret A.

Proposition acceptée à l'unanimité.

Concernant le budget d'investissement pour la sérigraphie, il reste 200 euros à dépenser. Cette somme pourra servir pour améliorer l'insoleuse et pour parfaire l'insonorisation du Karcher, en trouvant un dispositif pour que la porte de la salle taille-douce ferme correctement.

Marie-Jeanne propose qu'on installe un chauffe-eau dans la cuisine. Raul répond que l'installation électrique ne permettrait pas le branchement d'un chauffe-eau.

2. Gestion de trésorerie

Laurence et Cécile affirment que la méthode de gestion de la trésorerie a été bien intégrée par les membres du noyau dur. Cécile salue l'excellent travail de Pauline Voirin et de Pierre Vaquez qui remettent les chèques de l'atelier libre à la banque et nourrissent la caisse achats.

Laurence veut insister auprès des membres du noyau dur afin qu'ils cessent de faire des achats isolés pour un montant inférieur à 5 euros, puisque chaque écriture comptable coûte de l'argent. Les petits achats doivent être groupés.

3. Adhésions et candidatures

Kristin fait le point sur les adhésions du 1er janvier au 31 mai: 5 élèves et 18 nouveaux membres autonomes, dont 3 sérigraphes. Le total des membres s'élève à 182.

6 dossiers de candidature sont en cours de traitement, dont 2 pour la sérigraphie.

Il est demandé si Kristin refuse des candidats. Elle répond qu'aucun candidat n'est refusé s'il constitue un dossier et s'il accepte de passer le test. Oui, elle continue à prendre les candidats en sérigraphie. Dale ajoute qu'un grand rangement dans les casiers a dégagé de la place pour les futurs nouveaux sérigraphes.

Kristin demande que faire des candidats en photographie. Dale répond qu'elle peut lui adresser tous ceux qui sont autonomes. Par contre, pour le moment, l'atelier n'est pas en mesure d'accueillir des photographes néophytes.

4. Nouvelle offre de cours

Louise Gros a formulé auprès de Kristin une proposition de formation en taille-douce. Cette proposition est validée à l'unanimité. Raúl remarque qu'il est important que l'offre qui apparaîtra dans le site soit rigoureusement cohérente dans les termes employés, afin que les formations soient

crédibles. La rédaction de l'offre de Louise nécessite d'être légèrement reformulée.

5. Ateliers pour scolaires et conférence

Laurence annonce qu'Isabelle Altounian, Directrice de l'Action culturelle des Lilas, demande à l'association de fournir un document détaillant notre offre d'ateliers pour scolaires. Ce document sera remis aux directeurs des écoles des Lilas. La Commission s'occupant de ces ateliers devra se réunir pour rédiger l'offre.

Laurence annonce aussi que l'adjoint du Directeur du Centre Culturel est très enthousiaste à la proposition de l'association de faire une conférence sur l'histoire de l'estampe et il nous proposera une salle. Cette conférence sera réalisée par Jean-Marie Marandin.

6. Portes Ouvertes et Fête de l'Estampe

Dale et Laurence résument le déroulé de ces 2 jours. Tout s'est bien passé. Le ménage avait été fait, l'accrochage était réussi, les démonstrations aussi. Les visiteurs sont restés longtemps, l'ambiance était très bonne. L'heure du déjeuner était calme, puis, en fin d'après-midi, c'était la foule.

L'évènement s'améliore d'année en année. Bravo aux organisateurs, Dale et Jean-Marie.

Laurence propose que l'année prochaine, les horaires des portes ouvertes de l'atelier collent exactement aux horaires annoncés par la Ville, signifiant qu'il faut démarrer à 11h et pas à 12h pour éviter que des visiteurs attendent devant notre porte. Aussi, que l'annonce des portes ouvertes et de Lil'art soit plus visibles sur le site.

7. Lil'art

Vania résume le déroulé de l'évènement. 25 membres ont exposé au Théâtre du Garde Chasse. Le stand de l'atelier était particulièrement grand et bien placé cette année. Les œuvres ont été accrochées sans cadre. Nombreux sont ceux qui ont trouvé le résultat vivant et esthétique. Le soir du vernissage, c'était la foule. Plusieurs estampes se sont vendues.

8. Le site

Kristin précise que le basculement du site de Joomla vers Wordpress aura lieu à la mi-août.

Une nouvelle adresse mail a été créée pour héberger les visuels que les membres pourront expédier pour figurer dans la future galerie en ligne. Le délai pour envoyer les visuels est fin juillet. Une équipe de 4 personnes a été constituée pour monter les images dans le site.

9. Grand ménage

Il est décidé que le prochain grand ménage sera le dimanche 1er juillet. Il n'y aura pas de permanences ce jour-là. Kristin convoquera les personnes qui se sont portées volontaires pour cette session.

10. Comité de Pilotage

Raul, Laurence, Cécile, Jean-Marie et Vania étaient présents au Comité de Pilotage pour l'aménagement des abords du parc Lucie Aubrac.

L'Association du Parc a défendu son projet de transformation de l'usine Piatino en espace de co-working et de café associatif, études techniques (incompréhensibles) à l'appui. Ils soutiennent que leur projet de transformation de Piatino est le seul projet urbanistique autour du parc qui vaille, l'usine Piatino étant un bâtiment historique digne d'être conservé. Toute friche ou démolition (notre bâtiment y compris), doit être dévolu à l'espace vert.

Or, la transformation de Piatino en café associatif et espace co-working ne répond pas aux besoins fonctionnels des autres associations : le Secours Populaire, les Restaus du Cœur, les AMAP, le Comité des Fêtes, le Potager et l'Atelier aux Lilas.

La Ville répond que le but de la municipalité est d'héberger les associations actuellement actives autour du parc. Elle ne cédera pas à la pression de l'Association du Parc qui, manifestement, fait fi des besoins des autres associations.

L'importance de bien accueillir tout visiteur désirant découvrir l'atelier est réitérée. Il pourrait s'agir d'un riverain militant au sein de l'Association du Parc. D'ailleurs, certains de nos membres connaissant à titre personnel les membres de l'Association du Parc. Il serait souhaitable que ces membres invitent leurs amis du Parc à l'atelier pour leur convaincre de l'utilité de son relogement.

11. Logo et supports de communication

La Commission a travaillé exclusivement sur la création d'un logo et pas sur la création d'une banderole, de flyers et de cartes de visite.

Cécile présente les différents projets de logo, et annonce celui que la Commission a retenu. Des avis sont émis. On juge que le mot '*Estampe*' doit être plus lisible. Quelques propositions sont avancées pour l'améliorer. Kristin suggère que la Commission peaufine ce logo, en prenant le temps nécessaire. Laurence exprime le souhait que la Commission s'élargisse pour inclure des membres hors CA.

Dale rappelle que des supports de communication sont attendus pour Montreuil-sur-livres. Cécile considère qu'au préalable, il serait nécessaire de faire une charte graphique. Or, la Commission doit encore travailler sur le logo et personne d'autre ne s'est proposé pour travailler sur les supports de communication. En conclusion, ceux qui iront à Montreuil-sur-livres devront improviser quelques supports de communication. Le CA fait de son mieux mais ne peut pas tout faire.

12. Cours typo

Cécile signale que Michel Jourdain propose seulement de l'aide à la composition et non pas à l'impression. Or, le souhait de quelques stagiaires était d'apprendre à imprimer. Ceux-là ont abandonné la formation, laissant la place à de nouveaux candidats désirant apprendre à composer. Il est signalé que la venue de Michel a bien servi pour pointer le désordre qu'il y avait dans les interlignes et les lingots, pièces indispensables à la composition et à la mise en page.

Raul a construit un meuble sur mesure pour le rangement des lingots et des interlignes. Les stagiaires poursuivant la formation ont passé du temps à ranger. Conclusion : quelques déceptions, mais on a gagné un meuble magnifique et le matériel de composition est bien mieux rangé.

13. Ordre du jour réunion du noyau dur

Quelques points devront figurer dans l'ordre du jour de la réunion du noyau dur.

La gestion des caisses : il sera demandé aux membres d'éviter des achats pour moins de 5 euros.

L'équipement : il sera demandé aux membres s'ils souhaitent conserver la machine pour photopolymères appartenant à Jean-Philippe Boiteux.

14. Divers - DANGER

L'usine est souvent inondée à cause des intempéries. Laurence et Laurent Dujat sont responsables des relations avec les services techniques de la Ville. Il est urgent qu'ils rédigent une lettre demandant que les chéneaux de l'usine soient débouchés.

À cause de ces inondations, le sol de l'usine est souvent mouillé. Le danger existe, donc, qu'en manipulant la TGP, on puisse recevoir un choc électrique. La consigne doit être donnée à tous les membres de ne pas mettre la TGP sous tension lorsque le sol est mouillé.

A cause de ces inondations aussi, le plateau de la TGP était rouillé. Laurent de Troil a fait un excellent travail pour enlever la rouille et nettoyer à fond le plateau.

Vania demande qu'une bâche soit achetée pour protéger le moteur de la TGP des eaux. Le CA considère que l'achat d'une bâche est plus que nécessaire.

La réunion s'est terminée à 22h40.